

Communication

de la majorité municipale aux habitants et estivants de la commune de Comprégnac

le 10/07/26

Bonjour à tous !

La nouvelle équipe municipale est aux commandes depuis 4 mois, et elle est à pied d'œuvre pour faire fonctionner la commune, reprendre les projets engagés lors du mandat précédent et gérer les urgences. En ce début de mandat, il s'agit pour nous d'établir une base solide et saine, sur laquelle nous pourrons, les années suivantes, construire la commune dont nous rêvons.

Comme annoncé pendant la campagne, nous avons initié un nouveau mode de fonctionnement participatif, les commissions réunissant des élus et des citoyens ont commencé à travailler et à prendre en main les dossiers prioritaires. Les élus ont été particulièrement occupés par les travaux de rénovation énergétique de l'appartement communal situé au-dessus de l'épicerie, la réalisation du budget, la gestion de la pénurie d'eau à Comprégnac, le diagnostic des installations d'eau potable et des stations d'épuration, l'incendie à Comprégnac...

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part aux deux chantiers participatifs d'entretien des calades de Peyre. D'autres journées seront prévues sur les différents villages à l'automne.

Alors que la canicule a marqué le début de l'été, nous avons dû affronter dès la fin du mois de juin une baisse alarmante du niveau d'eau dans le château d'eau de Comprégnac, qui se vidait plus vite qu'il ne se remplissait... Une fuite d'eau chez un particulier a finalement été identifiée. Elle était responsable de la situation, elle a été réparée et le niveau du château d'eau est remonté. La ressource en eau reste toutefois limitée, le château d'eau de Comprégnac donne tout juste la quantité d'eau consommée par les habitants du village. L'activation d'un forage de secours pour compléter les volumes prélevés dans le puits devrait permettre de passer l'été mais la situation reste fragile.

Un arrêté municipal de restriction des usages de l'eau potable a été pris et renouvelé, nous vous demandons de le respecter et de veiller tous, collectivement, au bon usage de l'eau potable afin de ne pas connaître de nouvelle pénurie cet été. Nous vous demandons de contrôler régulièrement vos compteurs et vos installations d'eau afin d'agir au plus vite en cas de fuite. Tout doit être mis en œuvre pour limiter les pertes.

Nous vous rappelons également que le risque d'incendie est élevé et que les feux sont interdits. Prenez un maximum de précautions si vous faites des barbecues chez vous.

Nous vous incitons également à appliquer les conseils dispensés par les autorités pour lutter contre la propagation du moustique tigre (couvrir vos réserves d'eau, éliminer les eaux stagnantes, mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs, introduire des poissons dans vos bassins...).

Pour les adeptes de baignade dans le Tarn, les infos concernant la qualité des eaux de baignade sont affichées à l'entrée de la plage de Peyre et de celle de Comprégnac (Pyranmides). Vous pouvez consulter le site internet de Tarn Amont pour connaître les recommandations vis-à-vis des cyanobactéries : <https://www.tarn-amont.fr/cyanobacteries/>.

Un calendrier mensuel de la vie municipale et associative est disponible en ligne et sur les panneaux d'affichage. Des réunions de commissions sont prévues, n'hésitez pas à contacter les élus référents pour faire part de vos idées ou pour vous inscrire. Enfin pour partager de bons moments ensemble venez nombreux aux animations organisées par les associations (affichage en ligne et sur les panneaux municipaux). Bravo à nos associations et à nos artistes qui proposent des spectacles et animations variés et de qualité !

Nous vous souhaitons à tous un bel été !

La majorité municipale de la commune de Comprégnac